

J'ai dit que le gouvernement était disposé à offrir aux députés des séances d'information a huis clos. Dans cet esprit d'impartialité, je dois avouer que le critique du Nouveau parti démocratique en matière d'affaires extérieures nous a contactés et que nous avons accepté de lui donner les renseignements voulus. Cette option est offerte aux autres députés intéressés.

Le vrai problème tient au fait que, quels que soient nos vœux, le Canada n'est pas à l'abri de la violence et du terrorisme. Trop d'actes terroristes ont déjà été perpétrés ici. Le gouvernement a donc le devoir de réagir avec fermeté, dans les limites de la législation qui régit notre société libre et multiculturelle. Nous le devons à tous les Canadiens mais aussi, en particulier, à la vaste majorité des Canadiens d'origine sikh qui, en raison de pressions énormes, ne sont pas libres de poursuivre leurs objectifs conformément aux traditions qui les ont, eux et tant d'autres, attirés dans ce pays.

Ce qu'on pourrait nous reprocher, à titre de députés, c'est de ne pas encourager suffisamment la majorité modérée de la communauté sikh du Canada à résister à l'infime minorité qui pratique ou incite à pratiquer le terrorisme ou la violence. La Chambre débat aujourd'hui cette question. J'en profite pour inviter tous les députés à faire mieux encore pour raffermir la liberté des Canadiens d'origine sikh, en encourageant ces derniers à poursuivre chez nous leurs objectifs en conformité de leurs traditions et des lois de notre pays.